

Quand le contexte agit sur les réalisations linguistiques

When context affects language achievement

Lassaad KALAI
Université de Carthage, Tunisie
Laboratoire : Langues, Discours et Cultures (LR11ES37)
lassaadka2016@gmail.com

Reçu: 19/04/2023, **Accepté:** 21/05/2023, **Publié:** 15/06/ 2023

Résumé:

La notion de contexte pose différents problèmes en relation avec les discours oraux ou écrits. Ainsi, croiser contexte et analyse du discours c'est montrer le poids du contexte sur la matérialité discursive. Dans cette réflexion, nous nous inscrivons dans une orientation qui s'interroge sur la pluralité des valeurs du contexte et de leurs applications dans le domaine des sciences humaines en général et dans le champ de l'analyse du discours en particulier. Il s'agit d'aborder la notion de contexte en linguistique, en nous attachant précisément à la façon dont le contexte est interprété dans les discours oraux et écrits. En effet, quand on parle dans une langue, les termes utilisés ne sont pas neutres. Le locuteur est certainement marqué dans son discours par le choix d'un stock lexical, une syntaxe choisie, un ton et d'autres voies discursives. Ainsi, l'énoncé a une valeur sociale quand il est produit dans une sphère d'activité humaine, dans un discours. Le croisement des deux notions mises en relation dans le titre permet donc d'envisager une réponse à la question d'Orecchionni (2012) : « quelle place le contexte joue-t-il dans le fonctionnement des unités linguistiques ? »

Mots-clés : linguistique - contexte - discours - interaction - interprétation – production

Abstract :

The notion of context poses various problems in relation to oral or written discourses. Thus, to cross context and analysis of discourse is to show the weight of context on discursive materiality. In this reflection, we follow a direction that questions the plurality of the values of the context and their applications in the field of the humanities in general and in the field of discourse analysis in particular. It is a matter of addressing the notion of context in linguistics, focusing specifically on how context is interpreted in oral and written speeches. When speaking in a language, the terms used are not neutral. The speaker is certainly marked in his speech by the choice of a lexical stock, a chosen syntax, a tone and other discursive paths. Thus, the statement has a social value when it is produced in a sphere of human activity, in a discourse. The intersection of the two notions

related in the title thus allows us to envisage an answer to Orecchioni's (2012) question: «what role does context play in the functioning of linguistic units?»

Keys words : linguistic - context - speech - interaction - interpretation - production

Introduction

Depuis quelques temps, la notion de contexte apparait constamment dans différentes recherches en acquisition des langues, en sociolinguistique, en didactique des langues, mais le domaine qui a tiré profit de ce concept est la linguistique où il a été l'objet de plusieurs recherches. Si l'on resserre sur ce concept opératoire en linguistique, il s'avère qu'il a investi massivement des travaux de colloques et d'articles ces derniers temps. En effet, et comme l'affirme Kerbrat-Orecchioni « *on sait qu'au cours de son évolution la linguistique n'a cessé de s'intéresser à des unités de plus en plus étendues, et corrélativement de les envisager de plus en plus dans leurs réalisations concrètes, et corrélativement encore de tenir de plus en plus compte du contexte.* »(2012 : 2)

Le concept de contexte dans le discours se présente, en effet, comme une réalité incontournable pour décrire les réalisations linguistiques et les interpréter de manière fiable sans tomber dans l'ambiguïté.

Kerbrat-Orecchioni est catégorique sur cette idée en affirmant que :

« Il va de soi que dès que l'on travaille sur le discours la prise en compte du contexte est indispensable. Mais nous commencerons par montrer que cette prise en compte s'impose déjà au niveau de la langue : cela vaut par exemple pour les formes « déictiques », dont la définition implique la prise en compte de certains ingrédients de la situation de communication ; mais on peut le voir avec d'autres types d'unités, comme les actes de langage. » (2012 : 2)

Nous nous inscrivons dans cette mouvance de prise en compte du contexte dans la production et l'interprétation des réalisations linguistiques dans le discours. L'objet de cet article est donc de mettre en avant les connexions entre les textes, les discours et les contextes en nous attardant sur les différentes variations de sens selon qu'on se situe dans un contexte ou dans un autre. C'est aussi l'occasion pour démontrer la centralité du contexte en analyse du discours.

1. La notion de contexte revisitée

Catherine Kerbrat-Orecchioni, dans un numéro spécial de la revue *Scolia* (1996 : 38), caractérisait le contexte comme une notion « *à la fois indispensable et problématique* » pour montrer son ambiguïté et sa complexité. Cette notion revient avec force comme un leitmotiv dans plusieurs domaines, notamment la linguistique. Le caractère indispensable se vérifie facilement, il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les publications abondantes depuis une vingtaine d'années (Adam, 2006 ; Kerbrat-Orecchioni, 1996, 2009, 2012 ; Kleiber, 1994 ; Mucchielli, 2005 ; Castelloti, 2014 ; Blanchet, Moore et Asselah Rahal, 2009, entre autres). En plus de son caractère indispensable, la notion de

contexte apparaît problématique vu sa plasticité et la panoplie d'acceptions que pourrait recevoir cette notion.

1.1. Éléments de définition

Une recherche a pour finalité de produire des connaissances nouvelles, soit en procédant par la description et la compréhension de phénomènes nouveaux ou non soumis à l'étude jusque-là, soit en soumettant des phénomènes déjà étudiés à l'analyse et l'interprétation pour dégager des inférences, et ce, suite à une modification touchant le point de vue, la méthode, les questionnements scientifiques, etc. Pour mener à bien cette recherche, un travail de réflexion sur le cadre conceptuel s'impose. Il serait pour le moins inadmissible de mener cette recherche sans réfléchir sur les notions clés qui constituent le soubassement théorique de cette réflexion.

La sous-partie qui s'ouvre nous permet de poser clairement les repères généraux de notre réflexion. La réflexion de cadrage, que nous situons au début de notre article, est pour nous une sorte de « boîte à outils », des « outils » d'analyse et de compréhension (les notions, les concepts, donc les termes conceptuels et leurs définitions). Il s'agit de l'explicitation des points de vue et des choix, l'observation critique et constructive du fonctionnement des outils.

Ainsi, pour définir la notion de contexte, nous nous alignons sur les propos de Kerbrat-Orecchioni qui dit : « *nous entendons par contexte l'environnement extralinguistique de l'énoncé.* » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 :76) Le terme extralinguistique revient sans cesse dans différents écrits et il paraît très lié à la notion de contexte. En effet, nous retrouvons la composante extralinguistique chez Arrivé et al., entre autres : « *le contexte est l'ensemble des éléments situationnels extralinguistiques - au sein desquels se situe l'acte d'énonciation de la séquence linguistique.* » (Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986 : 185)

Il faut mentionner que le contexte extra-linguistique « *englobe, d'une part, tout ce qui peut intervenir au moment de la communication (personnalité, âge, connaissance des locuteurs), d'autre part, des aspects très matériels (bruit, type de canal de communication, etc.)* » (Pottier, 1973 : 73) Dans le même ordre d'idées, Kerbrat-Orecchioni distingue le contexte linguistique de celui extralinguistique :

« Le contexte d'un item quelconque (quelles que soient sa nature et sa dimension), c'est l'ensemble de ce qui accompagne, entoure, environne l'item en question. Lorsque cet item est de nature linguistique, on est amené à distinguer deux grands types de contextes, correspondant aux deux sens du mot « contexte » généralement reconnus par les dictionnaires (le terme est polysémique), à savoir le contexte *linguistique* vs *extralinguistique* ; c'est-à-dire lorsque l'on travaille au niveau du discours :

1. Le contexte « discursif » ou « endogène », dit aussi « cotexte » en analyse textuelle, et « contexte séquentiel » en analyse conversationnelle.
2. Le contexte « externe » ou « exogène », dit aussi « situationnel » lorsque seul est envisagé l'environnement immédiat. » (2009 : 11)

Pour revenir à notre objectif de départ qui concerne l'analyse conceptuelle des « boîtes à outils » dont nous nous servons pour construire notre raisonnement, nous dirons que, du point de vue étymologique, *contexte* vient du latin classique *contextus*, « assemblage, réunion », de *contexere*, « assembler, rattacher », également employé au sens de « texture d'un discours ». Si nous remontons dans l'histoire, la signification principale du contexte est assimilée en 1539, à un « *ensemble ininterrompu des parties d'un texte* » (Robert Estienne, *Dictionnaire françoislatin*. Réédité en 1549). « *Le sens de contexte, encore aujourd'hui, est largement tributaire de ce point de vue, qui lui confère un statut d'extériorité. Le contexte se réduirait alors à une sorte d'environnement, influençant le contenu de ce qu'il entoure* (Castellotti, 2014 : 3). En 1985, André Martinet définissait le contexte, dans le domaine de la linguistique, comme étant « *ce qui suit ou précède* » un segment (unité ou séquence) à un quelconque niveau de structure linguistique ». Besse est plus explicite sur cette notion : « *Par contexte, nous entendons à la fois l'environnement discursif plus ou moins proche d'une unité donnée (mots, syntagmes, énoncés), ce qu'on pourrait appeler son cotexte, et son environnement communicatif réel ou imaginé, ce qu'on pourrait appeler sa situation d'interlocution, autrement dit ses conditions de production, de transmission et de réception.*» (Besse, 1984 : 8)

1.2. Une typologie des contextes

Les spécialistes distinguent deux types de contextes. Il s'agit du co-texte et du contexte extralinguistique. Pour commencer, nous nous référons au Dictionnaire *Le Robert* qui envisage deux sens du contexte. D'une part le contexte est pris dans le sens d'un « *ensemble du texte qui entoure un élément de la langue (mot phrase, fragment d'un énoncé) et dont dépend son sens, sa valeur* ». D'autre part, le contexte est envisagé comme un « *ensemble des circonstances dans lesquelles s'insère un fait* » (*ibid.*). Il en découle qu'on peut concevoir deux manières pour décrire un contexte : l'une qui est attachée au texte avec un intérêt particulier pour les propriétés intrinsèques de l'entité en question, au risque d'occulter les facteurs hors texte qui participent pourtant à la construction du sens, l'autre qui est beaucoup plus extensive au risque de ne pouvoir rendre compte des significations du texte vu son caractère « englobant » comme le mentionne Orecchioni en parlant de l'ambiguïté du contexte : « *le terme de « contexte » [...] tantôt s'oppose à « cotexte » et tantôt l'englobe* ». (Orecchioni, 2012 : 9)

Pour revenir à la dichotomie co-texte et contexte et leur caractéristiques, nous disons que la structure du co-texte se caractérise par sa linéarité ; elle est exprimée dans un processus d'enchaînement dans lequel on se centre sur les diverses relations entre les éléments d'un même niveau, notamment les mots à l'intérieur d'une phrase. Le caractère linéaire est en rapport avec le déroulement du message verbal dans le temps. Ainsi, le sens de la phrase apparaît au fur et à mesure que les

éléments constitutifs de cette phrase se suivent dans le déroulement du processus. Parfois, l'apparition de ces éléments dans cette linéarité conditionne par anticipation ce déroulement. De ce fait, « *chaque mot éclaire le sens des autres dans la phrase dans une perspective diachronique en même temps qu'il est éclairé par ses liens avec d'autres dans le lexique dans une perspective synchronique, l'enchaînement se fait dans plusieurs sens et évoque l'idée de tissage (cf. l'étymologie du mot "texte").* » (Schmoll, 1996 : 238)

La notion de co-texte est rattachée au texte, avec une centration sur le texte écrit, et c'est le primat de la langue qui l'emporte dans la recherche du sens dans le texte comme étant entièrement pourvoyeur, à lui seul, d'un contenu de significations. C'est cette définition première du contexte que rapportent les dictionnaires. Le mot contexte, pour désigner le contexte extralinguistique, est une extension de sens plus tardive.

La notion de contexte extralinguistique est plus « englobante » et dépasse le seul cadre du texte. Dans ce contexte situationnel, on peut intégrer tous les ingrédients qui permettent la construction du sens. Alors que le contexte précédent se caractérise par une structure linéaire, ce deuxième contexte est essentiellement iconique. De ce fait, il fait intervenir tout ce qui est perçu de la situation de communication d'un discours, notamment ce qui est entendu et ce qui est vu. Les éléments du contexte sont donc de l'ordre des connaissances communes des locuteurs, de l'intonation, des gestes, des mimiques, de la situation d'interlocution etc. qui sont au service de la construction du sens. « *La structure iconique se reconnaît dans le fait que le contexte est ici conçu comme englobant, entretenant avec les unités dont il contribue à préciser le sens des relations de contenant à contenu.* » (Schmoll, 1996 : 238)

En linguistique, cette dichotomie rend compte de la répartition classique des expressions incomplètes (dans lesquelles le sens n'est compris que si l'on prend en compte le contexte) en anaphoriques, ainsi, dans l'exemple de : « *Jean est parti. Il était fatigué* », le sens de *Il* est rendu possible par la présence du mot antécédent dans le texte même, on parle donc de contexte linéaire), et déictiques comme dans l'exemple : *Ce chat souffre*, expression dans laquelle le sens de *ce* n'est saisi que si l'on utilise un geste de désignation vers un élément du contexte situationnel, un chat se trouvant dans l'environnement des locuteurs.

1.3. Niveaux linguistiques et différentes distinctions du contexte

Si l'on se centre sur le contexte en linguistique, cette notion peut faire l'objet d'autant de distinctions qu'il y a de niveaux linguistiques : contexte phonologique, contexte morphologique, contexte syntaxique, contexte sémantique, etc. Nous étayons notre raisonnement en faisant appel aux exemples suivants :

1.3.1. Le niveau phonologique

Le contexte phonologique peut entraîner des variations au niveau des phonèmes. Ainsi, il ya des différences phonétiques entre le *t* placé dans l'initiale dans *toit*

[twa], en finale dans *route* [rut] et après consonne dans *halte* [alt], ici les divers sons d'un même phonème [t] se distribuent selon les environnements. Les emplacements phoniques déterminent la valeur des phonèmes. Ces derniers n'ont pas toujours une valeur stable, ils subissent des changements en fonction de l'entourage phonique ; on parle alors de variation. Dans ce cadre nous pouvons dégager deux types de variantes :

- les variantes libres : c'est le cas du [r] roulé et le [R] grasseyé qui ne sont pas en opposition pertinente, leur commutation ne permet pas d'avoir une paire minimale. Il faut signaler que si dans le contexte français, [r] roulé et le [R] grasseyé sont des variantes libres, en arabe ces deux réalisations phonétiques renvoient à deux phonèmes différents : [راب] / [غاب]

- les variantes combinatoires ou allophones : ces variantes dépendent de l'environnement phonique. La nature articuloacoustique peut être modifiée par la lettre qui précède ou qui suit : [b] a une réalisation différente lorsqu'il est suivi des consonnes dentales [t] et [d] ou suivi de [s] comme dans : *subtile* [sybtil] / *absent* [apsã].

Les exemples abondent pour illustrer cette idée de l'importance du contexte dans les réalisations phonétiques. L'exemple le plus simple en français est le son [n] de la lettre n qui devient le son [ɲ] devant la lettre g comme dans *campagne* ou [ɲ], dans *camping*, par exemple. La réalisation des unités phonologiques notamment le phonème [z], dont est constitué le signifiant de *brise* est conditionné par ce qui précède (la voyelle i) et ce qui suit (la voyelle e). Dans un autre contexte la lettre s permet la réalisation du phonème [s] dans *sourcil*.

Ainsi, sous l'effet du contexte, l'allophone qui est une variante d'un son, change complètement de son, au point qu'il n'est généralement plus marqué avec le même signe phonétique.

1.3.2. Le niveau morphologique

Au niveau morphologique, l'influence du contexte est nette dans l'exemple suivant : un segment comme *va* subit divers types d'influences dans le contexte d'un énoncé aussi simple que : / zãvabiẽ/ *Jean va bien*. Le sujet *Jean* a pour effet que le monème *aller* se réalise par sa variante morphologique *va*. Un autre sujet (*nous* ou *vous*) aurait appelé une autre variante (*allons* ou *allez*, respectivement)

1.3.3. Le niveau syntaxique

Au niveau syntaxique, les contraintes qui régissent la combinaison des monèmes-entre autres, la présence du sujet *Jean* implique que la séquence /va/ comporte le monème « indicatif » (dans d'autres contextes syntaxiques la même séquence comporterait « l'impératif »).

1.3.4. Le niveau sémantique

Au niveau sémantique et sous l'effet du contexte, se réalise parmi les sens possibles du lexème *aller*, celui qui renvoie à « l'état de santé » (et non à la locomotion). Le glissement sémantique qui s'est opéré s'explique par le fait que,

pour répondre aux impératifs du contexte, les éléments lexicaux ne gardent pas leur sens fixe du moment que les langues naturelles ont la spécificité d'avoir la possibilité de faire émerger des sens nouveaux par la combinatoire des éléments du lexique qui sont fondamentalement polysémiques. Dans ce contexte, nous parlerons alors de mouvement abstrait car cette conceptualisation abstraite est appliquée à des domaines non spatiaux.

La notion de contexte est donc, sans aucun doute, une notion incontournable dès lors qu'il est question de rendre compte des processus interprétatifs. Pourtant, cette notion est loin d'être claire. L'usage pluridisciplinaire qui en est fait explique probablement cette ambiguïté, le contexte étant, par ailleurs, usité dans une variété d'autres disciplines.

1.4. Le contexte : un levier pour établir le sens

Le terme « contexte » est familier aux linguistes, surtout ceux qui traitent les questions liées au sens. Ainsi, chaque fois qu'il s'agit de dégager le sens d'un mot, d'une expression, d'une phrase ou d'un texte entier, le recours au contexte devient un passage obligé. C'est donc une notion omniprésente dans les travaux des linguistes. Cette démarche s'inscrit en faux contre les démarches de certains travaux qui traitent la notion de contexte en tant que telle. « *Ce n'est que depuis peu que cette dernière connaît une certaine vogue, liée au renouvellement des approches du sens, et notamment aux modélisations qui passent par la mise en jeu, non plus seulement de la langue comme système autonome, mais de mécanismes cognitifs sous-jacents.* » (Schmoll, 1996 : 235)

Notons que les approches classiques ne considèrent pas la notion de contexte comme un levier permettant d'établir le sens. Partant, l'objet d'étude est, selon cette approche classique, la langue qui est considérée comme un ensemble de phénomènes stables et réguliers sans aucun lien avec les situations particulières dans lesquelles s'inscrit le discours. Ce qui prime c'est établir le sens contenu dans la langue indépendamment du contexte.

Toutefois, cette approche linguistique en général et en sémantique en particulier, se trouve sans issue dans la pratique et se heurte à des problèmes de signification. Le recours au contexte est ressenti inévitable et « *le contexte se présente comme un lieu où l'analyse vient puiser l'information qui manque pour établir le sens.* » (Schmoll, 1996 : 236)

Ainsi, les approches théoriques actuelles ont tendance à ériger le contexte à un rang supérieur dans leurs analyses. « *En effet, les niveaux d'analyse se sont multipliés et tendent de plus en plus à décortiquer les mécanismes de construction du sens qui tournent autour de la production, de la réception et de l'interprétation. Toutefois, on ne peut arriver au sens sans au préalable déterminer le contexte de production.* » (Ibrahima, 2021 : 63) Il s'agit d'établir des connexions entre les discours et les contextes et d'analyser les variations de sens selon les diversités des contextes.

2. Connexions entre contextes et discours

Cette partie n'est pas le lieu pour discuter des définitions des notions incontournables pour cette réflexion telles que langue, discours, texte, contexte. Il s'agit seulement de délimiter les territoires et de bien marquer la différence entre ces notions.

2.1 De quelques distinctions indispensables pour analyser des discours

Commençons tout d'abord par la distinction langue/discours qui signalent « *deux lieux de structuration du langage* » selon les propos de Charaudeau, pour qui, la langue est envisagée « *comme lieu de conformation entre des formes et du sens s'organisant en systèmes, c'est-à-dire en réseaux de relations entre des unités minimales selon des règles de combinaisons syntagmatiques et paradigmatiques [...]. Les unités prises en compte sont des unités phonologiques, morphologiques, sémantiques, d'ordre grammatical ou lexical.* » (Charaudeau, 2009 : 3)

En ce qui concerne le discours, il est pris, selon le même auteur, « *comme lieu, à la fois, de structuration des usages en fonction des conditions de production dans lesquels ces usages se manifestent, témoignant des comportements langagiers des sujets parlant, et de catégorisation de sens qui témoigne des systèmes de connaissance et de croyance auxquels adhèrent les individus ou groupes sociaux.* » (*ibid.*)

Pour distinguer texte et discours nous nous référons à Charaudeau pour qui « *le discours n'est pas le texte mais il est porté par des textes. Le discours est un parcours de signifiante qui se trouve inscrit dans un texte, et qui dépend de ses conditions de production et des locuteurs qui le produisent et l'interprète. Un même texte est donc porteur de divers discours et un même discours peut irriguer des textes différents.* » (2009 :3)

Concernant le rapport texte et contexte Charaudeau parle particulièrement du contexte linguistique,

« lorsqu'il s'agit de se référer à l'environnement verbal qui se trouve avant et/ou après une unité déterminée ; de contexte textuel, lorsqu'il est constitué de textes produits par une même source (par exemple, les divers écrits d'un même auteur) ; de contexte paratextuel (Genette), lorsqu'il est constitué de textes ou fragments de textes se trouvant en coprésence dans un même espace scriptural (les titres, sous-titres, chapeaux, légendes d'une page de journal) ; de contexte métatextuel (Genette), lorsqu'il est constitué de textes qui se commentent les uns les autres ; de contexte hypertextuel (Genette), lorsqu'il est constitué de textes qui se citent, se renvoient les uns aux autres, se reprennent et se transforment, comme sont les pastiches et parodies ; enfin, de contexte intertextuel et interdiscursif (au sens où je viens de définir ces notions), lorsque sont convoqués des textes et discours pour justifier les interprétations du sujet interprétant (ou analysant). »(2009 : 4)

Le discours peut renfermer plusieurs sens et peut assurer plusieurs fonctions. C'est une pratique sociale. Et cette pratique sociale est soumise à la description et l'analyse. Nous parlons donc d'analyse de discours, une notion qui mérite d'être revue, du moment que nous avons projeté, dès le début, de mettre en relation le

discours et son contexte et la manière dont est analysé le discours en tenant compte de ce contexte. Nous commençons par faire un détour du côté de l'histoire pour décrire cette notion.

Ainsi, depuis des années, les chercheurs témoignent d'un regain d'intérêt pour l'analyse du discours envisagée autant comme outil méthodologique, une discipline, que comme façon de décrire les relations sociales en s'appuyant sur la production de sens dans les manifestations orales ou écrites et l'image. L'analyse du discours est née en France en 1969, comme une nouvelle discipline théorique et méthodologique. Le cadre de cette naissance est la revue *Langage*, qui dans son treizième numéro, a traité l'analyse du discours sous la direction du linguiste Jean Dubois pour qui l'analyse du discours est une méthode à travers laquelle la linguistique met en exergue le rapport entre langue et société. Cette discipline permet d'étudier, en se servant des principes linguistiques, tous les textes de différents genres. L'objectif est de rendre compte de la relation entre l'énoncé et le contexte dans lequel il est ancré. C'est à partir de cette date qu'on commence à voir un foisonnement des recherches en rapport avec ce grand chantier qui est le domaine de l'analyse du discours. Nous prendrons comme exemple les travaux de Michel Pêcheux (1969), le représentant de l'école française d'analyse du discours dans son ouvrage « *Analyse automatique du discours* », qui sera par la suite une référence, en France, pour amorcer un processus continu de réflexions, de révisions et de transformations sur les principes de la théorie du discours et de l'analyse de discours dans les années 70 et 80. En continuité avec les travaux de Pêcheux, et à partir des années 1980, l'analyse du discours a connu un regain d'intérêt de la part de Patrick Charaudeau, Sylvie Moirand, Dominique Mainguenu, Cathérine Kerbrat-Orecchioni et d'autres. Le débat sur la question des types et des genres de discours en s'inspirant des théories pragmatiques, de la théorie de l'énonciation et de la linguistique textuelle, fut l'objet de cette panoplie de travaux.

Si l'on se réfère à l'objectif de l'analyse de discours qui consiste à étudier la manière dont les objets ou les idées se manifestent dans le discours et leurs effets, il s'avère que le rôle de l'analyse du discours est indispensable pour comprendre le monde qui nous entoure. Ainsi, comme l'attestent certains chercheurs, « *sans discours, il n'y a pas de réalité sociale, et si nous ne comprenons pas les discours, nous ne pouvons comprendre notre réalité, nos expériences, nous-mêmes.* » (Philipps et Hardy, 2002 : 2)

3. Interaction contexte et discours

Le but de cette réflexion n'est pas de décrire et d'analyser d'une manière exhaustive les rapports entre analyse de discours et contextes, mais de contribuer à la réflexion sur ces notions. Nous disons d'emblée, en nous alignant sur l'idée d'Adam, que « *d'un point de vue linguistique, nous pouvons, dire que le contexte*

entre dans la construction du sens des énoncés. En effet, tout énoncé, aussi bref ou complexe soit-il, a toujours besoin d'un co(n)texte. » (Adam, 2006 : 25)

Les textes et les discours sont des produits des activités langagières et des pratiques sociales. De ce fait, ce sont les espaces contextuels qui conditionnent peu ou prou le sens des productions discursives. Dans ce cadre, l'analyste du discours vise à comprendre les moyens de production et de réception de ces objets dans les formations sociales, en se servant du contexte pour les interpréter. Cette réalité de l'importance du contexte dans l'analyse du discours nous pousse à le considérer comme étant un levier essentiel. En effet, quand nous nous exprimons dans une langue, il faut garder à l'esprit que les termes neutres n'existent pas. Chaque locuteur est forcément marqué dans son énoncé par un choix du lexique approprié puisé dans un stock lexical, fruit des activités langagières et des pratiques sociales, une syntaxe, produit de conventions linguistiques, un ton, une subjectivité, et l'influence d'autres voies discursives. Un discours neutre n'a d'existence que lors d'une abstraction du sujet qui le produit, c'est-à-dire essentiellement dans une vision systémique du langage. Il en découle que les énoncés produits ont une valeur sociale étant produits dans une sphère d'activité humaine, dans une sémantique, dans un discours. De ce fait, le mot est porteur du poids des valeurs culturelles véhiculant des différences d'opinions et les contradictions de la société.

3.1. Le contexte organisateur de la production / interprétation du discours

L'une des propriétés de l'analyse du discours est de permettre de compléter le processus d'interprétation. Dans ce cadre, le contexte est compris en tant qu'une réalité hétérogène pouvant correspondre à différentes réalités relevant du social ou de la culture. De ce fait, la problématique de l'interprétation soulève la question de la relation discours /contexte.

Dans ce cadre, Jean Michel Adam, adepte de la logico-grammaticale, a travaillé sur la structure des textes en mettant en avant « *une analyse exhaustive de la textualité et de la généricité. Le procédé qu'il a utilisé lui a permis d'étudier l'hétérogénéité des textes en mettant en exergue leur compositionnalité et leur configurationnalité.* » (Ibrahima, 2021 :70)

Les linguistes lui reprochent alors le fait qu'il n'a pas pris en considérations les réalités « extralinguistiques » qui permettent de comprendre le contexte social, politique, culturel. En effet, Adam n'a pas inclus dans sa démarche, les conditions de production ; toute son analyse a porté sur le texte et ses propriétés linguistiques et sémantiques.

Les travaux de recherches liés à l'analyse du discours prônent une démarche où le contexte donne sens au discours. Ainsi, entamer un travail sur le discours en contexte social, c'est mettre en exergue la manière de s'exprimer d'une société, les manifestations de son identité et de sa culture. Il s'agit surtout de « *saisir les réalités extralinguistiques dans leur contexte de production en ayant le souci de*

bien cerner les enjeux relationnels qui peuvent accompagner leur émission. »(Ibrahima, 2021 : 72)

L'axe privilégié par cette réflexion est en rapport avec le contexte social pour s'inscrire dans une tendance suivie par la plupart des théoriciens de l'analyse du discours qui portent un grand intérêt aux faits de société. Ces derniers participent généralement à « *la construction des discours qui se concrétisent en genres* » comme l'affirme Achard :

« Le contexte détermine le sens mieux que les actes de langage porteurs de nuances de sens [...] Le contexte social informe sur les valeurs, les identités et les croyances, la doxa. Il adapte ou falsifie les valeurs formelles, des textes, enseignées et de même que les visées communicationnelles et aux enjeux qui les motivent à l'instar des promesses faites aux récepteurs. » (Achard, 1993 : 18)

Il faut souligner que l'interprétation des discours par l'analyste est liée aux compétences culturelles, aux connaissances des langues, aux connaissances sur le vécu et les expériences des sujets cibles. Ainsi, la présence des animaux dans tel ou tel discours renseigne sur les différentes cultures et coutumes et les relations que les hommes entretiennent avec ces animaux dont la présence dans les proverbes ou dans les contes diffère d'une communauté à une autre. Chaque société dispose de ses particularités interprétatives et de ce fait, elle fait référence à ce qu'elle possède de plus spécifique.

Pour développer davantage cette question de contexte comme organisateur de la production et de l'interprétation du discours, nous pouvons dire que le contexte avec sa composante temporelle ou spatiale valorise ou dévalorise un discours. Parler seul ou devant un public ne va pas donner lieu au même type de discours. En effet, prendre la parole devant un public pourrait causer un dysfonctionnement du verbal et peut par conséquent altérer sensiblement la portée de ce genre de discours. La composante temps est aussi un facteur qui détermine la qualité du discours et est également porteur de sens. En effet, « *six ans après la parution du Côté de chez Swann, Proust se pose cette question angoissée : saura-t-on me lire ?* » (Ibrahima, 2021 :74)

Pour synthétiser, nous dirons que l'influence du contexte sur le fonctionnement du discours peut être analysée aux niveaux du processus de production et celui d'interprétation du discours. Au niveau de la production, le contexte détermine les choix discursifs. Il s'agit de la sélection des thèmes abordés, les formes d'adresse, les niveaux de langue (soutenu, familier...), actes de langage, application des maximes conversationnelles qui varient d'un contexte à un autre, etc. Nous empruntons quelques exemples avancés par Orecchioni pour qui le déroulement des interactions dans les petits commerces, par exemple, varie selon le type de produit vendu, l'espace dans lequel se déroulent ces transactions (selon que ces transactions se déroulent dans un site fermé ou en plein air), la situation des clients qui peuvent être des habitués ou « de passage », etc.(Orecchioni, 2009 : 16)

Au niveau de l'interprétation, nous nous référons encore une fois à Orecchioni qui pense que

« le travail interprétatif consiste toujours à combiner des informations linguistiques (savoirs sur la langue) et extralinguistiques (savoirs sur le monde, prélevés dans l'environnement perceptif immédiat ou dans sa mémoire discursive à court ou plus long terme), le sens calculé par les récepteurs d'un segment textuel quelconque étant la résultante de cette mobilisation d'informations de diverses provenances, et parfois concurrentes entre elles. » (2009 : 20)

L'une des particularités du contexte est sa force de « *la levée d'une ambiguïté potentielle* » (Orecchioni, 2009 : 17) car les ambiguïtés dans le discours sont de plusieurs sortes. Il s'agit surtout de :

- la polysémie ou l'homonymie,

- Le fonctionnement d'un *trope* : « *c'est souvent, en l'absence de tout indice textuel ou cotextuel, sur la base de ce que l'on sait du référent discursif, et sur le seul critère de l'inadéquation référentielle de l'expression prise « à la lettre », qu'un trope peut être identifié, qu'il s'agisse d'une antiphrase, d'une litote, d'une hyperbole, ou même d'une métaphore.* » (ibid. p. 17)

- Un acte de langage indirect comme l'illustre l'exemple emprunté à Orecchioni (2009 : 18) : dans « *J'aimerais bien une bière bien fraîche* » recevra différentes interprétations selon le contexte. Ainsi, « *adressé dans un bistrot à un serveur, cette assertion recevra automatiquement la valeur d'une requête ; mais prononcé dans un désert par un voyageur égaré à l'intention de son compagnon d'infortune, l'énoncé restera à l'état d'expression d'un désir (impossible à satisfaire en la circonstance), le destinataire ne pouvant enchaîner que par quelque chose du genre : « Et moi donc ! ».*

3.2. Les actes de langage et la prise en compte des ingrédients de la situation de communication

Pour démontrer le rôle du contexte dans le discours, on peut l'envisager par rapport au processus de production, ou d'interprétation, comme nous l'avons souligné supra. Nous centrons notre démonstration sur les apports de la pragmatique en général et sur la théorie des actes de langage en particulier, en tant que domaine mettant en avant le rôle du contexte dans les processus indiqués. Rappelons que le postulat de base de la théorie des actes de langage est que : « *l'unité minimale de la communication humaine n'est ni la phrase ni une autre expression. C'est l'accomplissement (performance) de certains types d'actes* » (Armengaud, 1990 : 77). De ce fait, le locuteur salue, s'informe, recommande, donne un ordre, critique, accuse, félicite, blâme, menace, supplie, etc. Garric et Calas (2007 : 73) mentionnent que « *la pragmatique met en relief le contexte de production et d'interprétation de l'énoncé, le sujet parlant qui agit par le discours sur son interlocuteur et le locuteur qui est désormais perçu comme un individu social* ». Pour développer cette idée, et en ce qui concerne la production, le contexte détermine et agit sur les choix discursifs que le locuteur envisage de

réaliser. Dans ce cadre, « [...] *le locuteur doit choisir la formulation la plus appropriée à la situation communicative, car pour une même valeur illocutoire, les différentes formulations directes et indirectes ne sont pas toutes, pragmatiquement, équivalentes.* » (Moeschler, 1985 : 43)

Il s'agit de sélectionner les thèmes à aborder, les formes d'adresse adéquates à la situation de communication, le niveau de langue dont il va faire usage, les actes de langage, etc. Concernant l'interprétation des énoncés par le récepteur, le contexte est incontournable surtout quand il s'agit d'identifier la signification implicite du discours adressé. Il ressort de ce qui précède que l'analyste du discours doit passer impérativement par l'analyse des données contextuelles qui lui permettront de décrire adéquatement ce qui se passe dans l'interaction. Pour mettre en relief ce rapport étroit entre le contexte et les actes du langage nous nous référons à Kerbrat-Orecchioni qui développe cette idée en ces propos :

« Telle qu'elle a été formulée au départ, la théorie « austino-searlienne » des *speech acts* a pour objectif de décrire le système des différents actes de langage et familles d'actes existant dans une langue donnée, avec leurs différents types de marqueurs et de valeurs illocutoires. Comme il n'y a de correspondance biunivoque entre signifiants et signifiés (la synonymie et la polysémie sont généralisées), on peut s'attendre à ce que le contexte joue un rôle important dans le fonctionnement de ce système : on le verra avec le problème des actes de langage indirects ; mais le contexte intervient aussi à d'autres niveaux, en particulier celui des « conditions de réussite » de l'acte de langage. » (Kerbrat-Orecchioni, 2012 : 3)

Dans le même ordre d'idées, Sophie Anquetil (2007 : 41) se centre sur les actes de langage indirects pour réfléchir sur le lien entre ces actes et le contexte :

« Un acte de langage indirect (désormais ALI) est par définition un acte illocutoire accompli par le biais d'un autre acte illocutoire. Par exemple, un énoncé tel que (1) :

(1) La porte est ouverte

constitue sur le plan littéral une assertion sur un état de fait, alors que sur le plan illocutoire, il peut prendre la forme d'une requête (*Ferme la!* ou *Entre !*). « Comment est-il alors possible d'interpréter les ALI, alors que les phrases que les auditeurs entendent et comprennent signifient autre chose ? » (Searle 1982 : 72). Les travaux de J.R. Searle, et de bien d'autres depuis, ont montré que les données contextuelles jouaient un rôle décisif dans l'interprétation des ALI. »

Pour approfondir cette idée sur le lien entre le contexte et les actes de langage, nous empruntons l'exemple suivant à Kerbrat-Orecchioni (2012 : 5) : « *Tu peux me passer le pot de confiture ?* » : *selon que le pot en question se trouve à portée de main ou dans un endroit plus difficilement accessible, l'énoncé sera interprété plutôt comme une requête indirecte (demande d'un faire) ou comme une simple question (demande d'un dire, sur laquelle peut éventuellement venir se greffer, mais seulement dans un deuxième temps, une requête explicite ou implicite).* »

Kerbrat-Orecchioni (2012) parle ici d'une requête « *indirecte conventionnelle* » dans la mesure où la valeur « *indirecte* » est le résultat d'une « *règle de dérivation illocutoire* » stipulant que « *toute question sur la capacité d'accomplir un certain*

acte adressée à une personne dont il est évident qu'elle a cette capacité vaut pour une requête d'accomplir cet acte. »

Il découle de cette idée que l'accomplissement d'un acte de langage nécessite un contexte social approprié. Quand on parle d'actes de langage, le contexte acquiert toute sa signification.

Pratiquement parlant, dans le contexte de français langue étrangère, l'acte de langage de la « demande », qui est manifeste dans la communication interactionnelle, dans la vie quotidienne, est très fréquent. En effet, toute personne qui participe dans le processus communicatif se voit nécessairement orienté vers la réalisation des demandes. Cet acte de langage est considéré par les linguistiques comme « *l'activité la plus fondamentale et la plus répandue de l'interaction sociale* » (Drew et Couper-Kuhlen, 2014: 1), c'est la raison pour laquelle un grand nombre de linguistes et de chercheurs en acquisition des langues ont porté un grand intérêt à cet acte (Kerbrat-Orecchioni, 2001a, 2001b ; Brown et Levinson, 1987 ; Holtinnen, 2016a, 2016b, entre autres). Cet acte est défini par Kerbrat-Orecchioni (2001b :38) comme étant un acte qui se fait « *chaque fois qu'un interlocuteur produit un énoncé pour demander à son interlocuteur d'accomplir un acte quelconque (à caractère non langagier)* ». Il faut mentionner au préalable que les chercheurs (Blum-Kulka et al.1984) évoquent trois types de réalisation d'une demande : la plus directe qui fait usage de l'impératif et des performatifs, l'indirecte conventionnelle où on fait recours à des procédures qui nécessitent un contexte pour se réaliser d'une manière conventionnelle et l'indirecte non conventionnelle où l'on fait référence à un objet ou un élément dont nous avons besoin pour réaliser cet acte de langage.

Ces formulations sont traitées de différentes manières dans les langues. Elles sont souvent adoucies dans la langue française en fonction du contexte. Dans ce cadre, les paramètres contextuels, comme la relation entre les interlocuteurs (la hiérarchie, la distance, contexte de familiarité, etc.) déterminent la nature de l'acte de demande à l'heure de réaliser ce type d'acte, exemple : quand la distance est grande on utilise généralement plus d'adoucisateurs en faisant recours à différentes manières linguistiques et extralinguistiques afin d'adoucir la force illocutoire de l'acte. Exemple: Un adolescent qui demande à une personne âgée d'ouvrir la fenêtre: *Excuse-moi, Monsieur! Est-ce que vous pourriez ouvrir la fenêtre?*

D'un autre côté, les formulations de cette demande ne sont pas les mêmes dans les langues, elles varient d'une culture à une autre. Ce fait pourrait poser problèmes aux locuteurs étrangers qui ne disposent pas de compétences pragmatique et communicatives nécessaires pour utiliser de façon adéquate et appropriée les stratégies de cet acte de langage, pour ne pas tomber dans des dérives et faire usage d'un discours qui semblerait impoli. Warga (2005) et d'autres chercheurs ont souligné que les locuteurs s'exprimant dans une langue étrangère sont enclin

à faire usage de demandes plus directes et sans presque adoucisseurs ou atténuateurs. Il en découle que des malentendus entre les interlocuteurs non-natifs et natifs du français se trouvent déclenchés.

4. Conclusion

Il découle de ce qui précède, après une réflexion sur le rôle du contexte dans la production et l'interprétation des réalisations linguistiques, que le contexte se présente comme un facteur déterminant de ces deux processus. Le premier résultat est que la phrase n'a pas un sens littéral. En effet, même pour les phrases, dans le cas notamment des exemples servant à appuyer un raisonnement linguistique, dites hors-contexte, elles sont soumises à un jugement d'acceptabilité eu égard aux connaissances déjà intériorisées et communément partagées par les locuteurs d'une langue. De ce fait, elles sont interprétées « *en fonction d'un contexte "par défaut", qui est une situation stéréo ou prototypique.* » (Schmoll, 1996 : 254)

Toutefois, même si dans l'analyse du discours, telle qu'elle est conçue par des approches telle que l'approche praxématique où l'on prend nécessairement en considération le contexte d'énonciation du discours comme le mentionnent Jacques Bres et Sarah Leroy (2001 : 25) « *le discours est analysé dans son contexte* » la question de la limite de la prise en compte des contextes par l'analyste reste posée.

Références bibliographiques

- Achard, P.(1993). *Sociologie du langage*. Paris : PUF, Que sais-je ? n° 2720.
- Adam, J-M. (2006). Texte, contexte et discours en questions. *Pratiques2006* (129), 21-34.
- Anquetil, S.(2007). Données contextuelles et degré de conventionnalité dans les actes de langage indirects. Dans *Analyses du discours et contextes*. Actes du Ve Colloque Jeunes Chercheurs Praxiling, Montpellier, les 10 et 11 mai 2007, 41-52.
- Armengaud, F. (1990). *La Pragmatique*. coll Que sais-je ? Paris : PUF.
- Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M.(1986). *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Besse, H. (1984). Contexte(s) et enseignement / apprentissage d'une grammaire. *Linx1984* (11), 7-26.
- Blanchet, Ph., Moore D., Asselah Rahal S. (Dir). (2009). *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Blum, S. et al.(1984). Requests and apologies: A cross-cultural study of speech act realization patterns (CCSARP) 1. *Applied Linguistics* 1984(3), 196-213. URL: <https://9di.es/ybeggfox>
- Bres, J.et Leroy, S.(2001). Dans Détrie, C., Siblot, P. et Bertrand. V.(2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Paris : Champion.
- Brown, P. et Levinson, S. (1987). *Politeness: Some Universals in Language Use*. Cambridge: Cambridge University Press
- Charaudeau, P.(2009). Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Revue Corpus2009* (8), 37-66.

- Calas, F. et Garric, N.(2007). *Introduction à la pragmatique*. Paris : Hachette Éducation.
- Castelloti, V.(2014). Contexte, contextualisation, cultures éducatives. Quels usages ? Pour quelles orientations de la recherche en DDL ? *Contexte global, contextes locaux. Tensions, convergences et enjeux en didactique des langues*, 111-124.
- Drew, P. et Couper-Kuhlen, E.(2014). Requesting – from speech act to recruitment. In Drew, P. et Couper-Kuhlen, E. (éds), *Requesting in Social Interaction*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Estienne, R. (1549). *Dictionnaire françoislatin*.
- Holtinnen, T. (2016a). Stratégies de requête dans un bureau de tabac et dans son équivalent finlandais. *Shs Web of Conferences* 2016(27), 1-14. URL: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702007>
- Holtinnen, T. (2016b). “Passe-moi le sel” vs “Pourriez-vous me passer le sel, s’il vous plaît?” – Le développement des stratégies de requête chez les apprenants finnophones de FLE. *Shs Web of Conferences*2016 (38), 1-19. URL: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20173800004>
- Ibrahima, BA.(2021). Le contexte, un levier essentiel dans une perspective d’analyse du discours. *ALTRALANG Journal*2021 (3), 63-77.
- Kerbrat-Orecchion, C. (2012). Le contexte revisité. *Corela* [En ligne], HS-11 | 2012, mis en ligne le 02 avril 2012, consulté le 3 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/corela/2627> ; DOI :10.4000/corela.2627
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). Le traitement du contexte en analyse du discours en interaction. Dans Sandré (éd.), *Analyse du discours et contextes*, 11-29.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001a). *Les actes de langage dans le discours*. Paris: Nathan.
- Kerbrat-Orecchioni, C (2001b). Je voudrais un p’tit bifteck. *Les Carnets du Cediscor* 2001(7), 1-12. URL: <http://cediscor.revues.org/307>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). Texte et contexte. *Scolia* 1996 (6), 39-60.
- Kerbrat-Orecchioni C.(1990). *Les interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations*, tome I. Paris : Colin.
- Kleiber, G. (1994). Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs. Approche cognitive. *Langue Française* 1994 (103), 9-22.
- Martinet A. (1985). *Syntaxe générale*. Paris : Colin.
- Moeschler, J. (1985). *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Berne: Peter lang.
- Mucchielli, A.(2005). *Approche par la contextualisation*. Paris : Armand Colin.
- Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.
- Philipps, N. & Hardy, C.(2002). *Discourse analysis, investigating Process of social construction*. London: Sage.
- Pottier, B. (1973). *Le langage*. Paris : Retz.
- Schmoll, P.(1996). Production et interprétation du sens : la notion de contexte est-elle opératoire ? *Scolia* 1996(6), 235-255. halshs-02071397
- Warga, M. (2005). «Est-ce que tu pourrais m'aider? » vs. « Je voudrais te demander si tu pourrais m'aider. » Les requêtes en français natif et en interlangue.». *Vox Romanica* 2005(64), 141-159.

